

<https://www.elcorreo.eu.org/Projet-visant-a-eviter-a-l-Argentine-de-payer-la-partie-politique-de-sa-dette-au-FMI>

# Projet visant à éviter à l'Argentine de payer la « partie politique » de sa dette au FMI.

- Argentine - Économie - Dette externe -

Date de mise en ligne : mercredi 11 juin 2025

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**Le document de 20 pages, que CFK a en sa possession, affirme que la part des prêts du FMI qui excède ses propres règles s'élève à 45 milliards de dollars.**

## **Les arguments.**

La proposition de Cristina Fernández, annoncée la semaine dernière à la télévision, concernant le sort de la dette du FMI, est désormais soumise à l'approbation de la présidente du Parti démocrate (PJ). CFK a soutenu que seule la dette qui corresponde au pays devait être remboursée, en fonction de la capacité d'endettement acceptée par l'organisation internationale, et que le reste devait être audité, le caractère politique de son octroi étant suspect.

Cette proposition du PJ, à laquelle *Tiempo Argentino* a eu accès, se base sur le principe simple de « *payer ce que nous devons* » et de revoir ensuite la « *rallonge politique* », qu'ils estiment à 45 milliards de dollars.

Quelques jours avant la décision de la Cour suprême sur le sort de Cristina, l'ancienne présidente a été étroitement impliquée dans la rédaction de cette proposition technique destinée à soutenir l'objectif politique qu'elle avait précédemment annoncé sur C5N.

La stratégie consiste à remettre en question le péché originel de la dette initiale contractée par Mauricio Macri en juin 2018 en se basant sur le fait le plus évident :

Le pourcentage de participation de l'Argentine au Fonds, qui, selon la réglementation, est de 0,87% du total des quotes-parts des 190 pays qui composent le FMI, lui donne donc droit à un pouvoir de vote similaire, soit 0,85%.

Les États-Unis, pour leur part, détiennent 17,45 % du total des quotas, avec un pouvoir de vote de 16,5 %, ce qui en fait le seul pays disposant d'un droit de veto sur les décisions clés.

Dans un document de 20 pages, préparé à la demande de Cristina par un groupe technique de l'équipe économique du PJ, les règlements internes de l'organisation sont évalués dans le but de déterminer combien de dette l'État argentin doit payer selon les normes techniques de la bureaucratie interne du Fonds et combien a été payé en trop sous la pression de Donald Trump, à l'époque de Mauricio Macri, et maintenant sous Javier Milei.

L'objectif du texte, selon les sources proches de l'équipe, est d'apporter une proposition construite depuis la tête du parti qui montre la volonté de payer mais qui à la fois différencie la dette légitime de la dette illégitime. « *L'intention est de réagir avec souveraineté sur la force avec laquelle le Fonds s'impose et établir qu'il y a un surcroît de dette qui est politique* » résume le texte.

Cet excédent, qui pèse sur tous les argentins, se monte à 45 000 millions de dollars.

Le document qui est soumis à l'évaluation de Cristine soutient que l'Argentine " a accumulé presque 1.363% de sa quote part, ce qui est bien au dessus des limites ordinaires du FMI » y que le pays aurait dû avoir accès dans des conditions normales à 18.860 millions de dollars accumulés, selon sa quote part. Néanmoins, si on ajoute le dernier

## Projet visant à éviter à l'Argentine de payer la « partie politique » de sa dette au FMI.

---

crédit contracté sous la gestion de Javier Milei, la dette totale actuelle au 30 mai, s'élève à 54.597 millions de dollars. En termes d'amplitude, cette valeur équivaut trois fois la quote part assignée à l'Argentine.

Le texte fait également référence à l'évaluation négative du Fonds. Dans son rapport de décembre 2024, la [Independent Evaluation Office \(IEO\)](#) a fait valoir que :

« le programme Stand-By de 2018 pour l'Argentine fut approuvé sans une analyse adéquate du caractère soutenable de la dette et sans garanties réalistes de l'accès aux marchés » et reconnaît que « les prêts excessifs sans un programme crédible y réalisable compromettent la réputation du FMI et peuvent être considérés comme une forme de coresponsabilité dans la génération de crise postérieures ».

Pour cette équipe de travail, cette reconnaissance est institutionnelle habilitant la possibilité de ne pas reconnaître ou de restructurer la partie de la dette contractée au-delà de la quote-part, d'autant plus si l'on peut démontrer que le Fonds a violé ses propres critères. Et de soutenir que la responsabilité est partagée entre prêteur et emprunteur, principe reconnu en droit International de la finance, permettant d'exiger une révision des accords qui ont été attribués sans respecter les standards minimum de gouvernance technique et sans considérer la capacité de remboursement du pays.

En outre, il est proposé de faire appel à la jurisprudence internationale pour évaluer quels pays ont renégoié leurs dettes excessives devant les tribunaux financiers internationaux, sur la base des critères de dette odieuse ou illégitime, d'absence d'avantage réel pour le pays endetté et de violation des procédures régulières d'approbation et d'utilisation des fonds. L'objectif est que l'Argentine puisse demander un examen formel de la dette dépassant 435 % de sa quote-part afin d'en demander l'annulation, le refinancement à des conditions avantageuses ou la conversion en fonds de développement. De plus, le pays peut faire appel du fait que le Fonds n'a pas respecté les mécanismes d'évaluation au moment de l'octroi des fonds, qui exigeaient du pays débiteur une forte probabilité de remboursement, une viabilité de la dette à moyen terme, un accès au marché ou des perspectives réalistes d'accès, et la mise en œuvre d'un programme de politique économique solide. Aucun de ces éléments n'a été pris en compte lors de la conversation entre Macri et Trump en 2018.

En résumé, la proposition consiste à reconnaître l'obligation de paiement jusqu'à concurrence de 435 % de la quote-part de l'Argentine, soit 18,86 milliards de dollars, et à suspendre les paiements des tranches excédentaires. Elle propose également d'adresser une demande formelle de réexamen au FMI lui-même. Elle propose également la mise en place d'un audit technico-législatif indépendant afin d'évaluer la légalité, la finalité et les avantages de la dette envers le FMI de 2018 à aujourd'hui.

Comme indiqué, au 30 mai 2025, la dette de l'Argentine envers le FMI s'élevait à 54,597 milliards de dollars, ce qui en fait le plus grand débiteur mondial de l'organisation. Pour surmonter cette dette colossale, Cristina souhaite porter le cas de l'Argentine devant les instances multilatérales et les forums des pays débiteurs, « *promouvant un programme de coresponsabilité institutionnelle* ». Parallèlement, elle propose de souligner la volonté de l'Argentine de payer, afin d'honorer ses engagements, mais à hauteur de sa quote-part.

[Gimena Fuertes](#) para [Tiempo Argentino](#)

[Tiempo Argentino](#). Buenos Aires, le 7 juin 2025.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la Diaspora](#) par : Estelle et Carlos Debiasi.

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 11 juin 2025.

## Projet visant à éviter à l'Argentine de payer la « partie politique » de sa dette au FMI.

---

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une œuvre de [www.elcorreo.eu.org](http://www.elcorreo.eu.org)